

Hésitation d'un L2. Quelle faculté choisir, partir ou rester ?

Par **antoineclermontdroit**, le **30/01/2011** à **11:53**

Bonjour,

Je suis actuellement en deuxième année de droit à la faculté de Clermont-Ferrand, et je me pose de plus en plus de questions sur mon avenir.

Désireux et par la force de mes stages, je compte et espère tout faire pour tenter, et réussir l'école du barreau. Ayant fait des stages en cabinet, et souvent en droit social ou droit économique, je me sens à l'aise avec ces spécialités que je trouve fort intéressantes. Content de la faculté de Clermont, malgré tout je me pose quelques questions, et c'est pour cela que je fais appel à vous, en espérant que vous puissiez m'aider, et en vous remerciant vivement par avance.

- j'hésite entre rester à Clermont-Ferrand pour faire un master 1 Droit social ou partir à Montpellier, proposant des masters très réputés. Or j'ai peur de ne pas y arriver, bien qu'ayant jusqu'à ce jour, des notes correctes (12,8 en L1). Et aussi savoir à quel moment partir, beaucoup disent de partir en L3 pour avoir plus de chance pour les masters ?

- Or le master de droit social de Clermont est également bien côté, aux dires des étudiants et certains professionnels.

- Bien que l'école du Barreau reste la même, centre sud EFAC, qu'est il le plus judicieux ? Tenter l'IEJ de Clermont-Ferrand ou celui de Montpellier.

- Je ne vous cache pas que Montpellier me plairait, mais j'ai peur en partant de vivre un échec, et ainsi de regretter un choix qui pourtant me paraissait intéressant. Il y a des avantages et inconvénients pour chacun. Ce qui me perd un peu.

D'où ma grande hésitation : être trop ambitieux, en voulant le mieux, sans être sur d'être pris, d'y arriver et de réussir, ou alors rester sage, en ne prenant pas de risque, connaissant la faculté et tout ... Et avec un master aussi bien côté.

Car j'ai peur qu'à vouloir trop rechercher " le prestige ", plus ou moins discutable, de certaines facultés, je ne récolte qu'échec par manque de réalisme et désir de viser trop haut.

Ainsi, je fais appel à des étudiants en Master ayant vécu cette expérience et ayant le recul nécessaire pour prendre la décision la plus sage et raisonnable, rappelant que mon objectif est de réussir le barreau, en ayant fait du droit social, et de préférence du droit de la protection sociale. Ma grande peur est d'arriver à Montpellier, et de voir qu'à côté de Clermont-Ferrand, je n'ai pas le niveau, et ainsi avoir perdu toutes mes chances pour Clermont-Ferrand. Cela peut paraître un peu bête comme raisonnement, mais j'avoue être perdu entre les dires de chacun.

J'attends alors vos réponses, et merci d'avance pour vos réponses.